

Fournitures scolaires – préscolaire Année scolaire 2021–2022

Matériel d'organisation personnelle	
Étui à crayons à deux compartiments et flexible (pas de boîte)	1
Sac à dîner (au besoin)	1
Casque d'écoute	1
Paire d'espadrilles d'intérieur à semelles basses et non marquantes à velcro	1
Sac permettant de transporter les fournitures scolaires et son matériel (minimum 29 cm par 40 cm)	1
Couvre-tout ou vêtement de protection à manches longues	1

- **Veillez, SVP identifier tous les articles de votre enfant ainsi que les vêtements.**
- **Pour développer le goût de la lecture de votre enfant, il est fortement recommandé de lui procurer un abonnement gratuit à la bibliothèque municipale.**
- **Prévoir, selon la saison, des vêtements de rechange (identifiés) qui demeureront à l'école.**

CONTRIBUTION DES PARENTS

MATÉRIEL PAYABLE À L'ÉCOLE

Avant le 10 septembre 2021

Attendre l'enveloppe « ÉTAT DE COMPTE » qui sera remise lors de la première journée de classe pour le paiement du montant exact. Le montant sera payable au plus tard le 10 septembre 2021.

Montant payable à l'école	
Matériel reproductible (écrit, dessine, découpe)	25,00 \$
Articles à payer et à recevoir à l'école	35,00 \$
TOTAL PAYABLE À L'ÉCOLE	60,00 \$